TREIZIÈME ANNÉE. — N° 297 15 Mai 1909. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

APRÈS LA MORT

UN PRÊTRE DE LA RELIGION SPIRITE

Je voulais consacrer cet article à la petite « voyante » Suzanne Bertin, car mes lecteurs s'étonnent peut-être que je n'aie point encore fait connaître ma pensée sur la récente « apparition » de Jeanne d'Arc... Le malheur, c'est que l'indisposition, qui me retient au lit depuis plus d'un mois, m'a encore empêché, cette quinzaine, de faire le voyage d'Orrouy... Force m'est donc de vous parler d'autre chose. De quoi ?

Je balançais entre divers sujets, quand j'ai reçu la nouvelle édition, revue et augmentée, du grand ouvrage de M. Léon Denis, *Après la mort*. Quel thème de méditations pour un malade ! Il n'y avait plus à hésiter.

Eh ! bien, le dirai-je ? En dépit de la lettre fort aimable de l'auteur dans laquelle il m'affirmait que ce livre, qui en est à son 25e mille, a consolé bien des âmes affligées et soutenu bien des voyageurs défaillants sur la route ardue de l'existence, je n'ai point trouvé dans ces pages, d'une lecture fort attrayante pourtant, les motifs d'espérance et de réconfort que j'aurais voulu y puiser, si je m'étais cru à mon heure dernière.

Cette « doctrine des esprits » est pour moi la plus trompeuse, la plus décevante des conceptions de l'Au-Delà.

Elle prétend s'affranchir des dogmes, ne rien tenir de la révélation, et se fonder uniquement sur l'expérience et sur les faits.

Elle se donne fièrement comme la « solution scientifique et rationnelle des problèmes de la vie et de la mort ».

Or, il n'est pas une des expériences, pas un des faits sur lesquels elle s'appuie dont on ne puisse tirer logiquement une conséquence différente de celle qu'elle en a déduite.

Et il n'y a rien de plus mystique, rien de plus imaginaire que cette solution du problème d'outre-tombe, que, de bonne foi évidemment, ses auteurs et leurs crédules disciples croient marquée au bon coin de la science et de la raison.

***

Le livre, en soi, est très bien fait. Il est composé, disposé, agencé de main de maître. Le style a de la clarté, de la couleur, de l'élévation parfois. Tout concourt à produire chez le lecteur, par une savante gradation, la conviction qu'on veut y faire naître. Qui ne serait pas sur ses gardes s'y laisserait prendre. C'est un livre contre lequel il faut se défendre.

Il est difficile, dans l'espace trop restreint d'un article, d'analyser à fond un tel ouvrage, d'en signaler tous les pièges, d'en dénoncer tous les artifices. La séduction s'y glisse entre chaque phrase, s'y insinue presque sous chaque mot.

Contentons-nous de suivre les lignes générales, et, chemin faisant, de démasquer les erreurs essentielles, les affirmations les plus illusoires.

***

Le livre est divisé en cinq parties. La première est consacrée à une sorte d'historique de l'idée religieuse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Rien à dire de cet exposé, sinon que l'auteur, malgré ses protestations d'impartialité, laisse voir que, de toutes les religions, celle

pour laquelle il a le moins de sympathie est le catholicisme. Il y a là des développements qui rappellent le langage des Loges. M. Léon Denis, par hasard, serait-il franc-maçon ?

Il n'est pas étonnant, au surplus, que M. Léon Denis attaque, comme il le fait, nos croyances traditionnelles. Il ne cache point que la tâche du spiritisme est précisément de les détruire. « La tâche dévolue au Christianisme, écrit-il, le Spiritisme vient la reprendre et la poursuivre ». Nous voilà donc prévenus ! Ce qu'on poursuit, sous couleur d'investigations scientifiques, de recherches expérimentales, c'est la substitution d'une religion à une autre, la substitution du Spiritisme au Catholicisme. L'aveu est précieux.

Mais passons. Les visées personnelles de l'auteur ne doivent point nous influencer dans notre appréciation de la valeur intrinsèque des théories qu'il défend.

***

La deuxième partie est consacrée à l'exposé de la doctrine même du Spiritisme. L'auteur, en débutant, annonce que, de cette doctrine, il donnera plus loin les preuves. J'avoue que j'aurais préféré une autre méthode. J'aurais préféré la méthode qui aurait consisté, d'abord à établir les faits, et ensuite à en déduire les conséquences. De fait en fait, d'expérience en expérience, on aurait pu suivre ainsi la genèse même de la doctrine. On en aurait mieux aperçu les imperfections, les lacunes, les *trous*. Le procédé de l'auteur les dissimule trop.

Un premier exemple va en faire foi.

Le fond de la thèse spirite, telle que la formule M. Léon Denis, tient dans cette double proposition :

1° L'âme ne parvient à l'état humain qu'après une lente élaboration dans des incarnations antérieures ;

2° Elle ne meurt pas avec le corps. Elle lui survit, pour évoluer encore jusqu'à la perfection, en continuant de se réincarner.

Je demande à M. Léon Denis à quelle page de son livre, en ce qui concerne la première proposition, il a fait la démonstration scientifique, la preuve expérimentale promise ?

Il ne l'a faite nulle part. Il l'a remplacée par des considérations ingénieuses, poétiques, de nature à frapper les imaginations. Ces considérations roulent d'ailleurs toujours sur la même idée. Je cite :

« La pluralité des existences *peut seule* expliquer la diversité des caractères, la variété des aptitudes, la disproportion des qualités morales, en un mot, toutes les inégalités qui frappent notre attention...

...En dehors de cette loi (la pluralité des existences antérieures), on se demanderait en vain pourquoi certains hommes possèdent le talent, de nobles sentiments, des aspirations élevées, alors que tant d'autres n'ont en partage que sottise, passions viles et instincts grossiers...

...Si tout commençait pour nous avec la vie actuelle, comment expliquer tant de diversité dans les intelligences, tant de degrés dans la vertu ou le vice, tant d'échelons dans les situations humaines...

Voilà, pour M. Léon Denis, la preuve péremptoire, indéniable, définitive, que l'âme, avant d'arriver à l'état humain, a évolué dans des « incarnations » antérieures animales, végétales même, et voire minérales !

Ne trouvez-vous pas que, pour expliquer la diversité des caractères, la variété des aptitudes, la différence des talents, les degrés du vice et de la vertu, on pourrait invoquer d'autres raisons ? La différence des races, des climats, des éducations, l'hérédité, l'état de santé, mille causes aussi naturelles ne suffisent-elles pas à rendre compte de l'infinie multiplicité des tempéraments et des manières d'être ou de penser, de toutes les particularités psychologiques ou morales qui distinguent les hommes entre eux, sans qu'on ait besoin d'invoquer l'hypothèse d'un « en deçà » de la vie ?

M Léon Denis sent si bien, au reste, la pauvreté, la pénurie, le vide de sa démonstration que, dans une note, il s'avise d'un argument nouveau.

Cet argument est-il, du moins, l'argument positif, la preuve expérimentale que nous attendons ? On pourrait, tout d'abord, le croire. La note, en bas de page, déclare en effet :

La loi des réincarnations n'est pas seulement démontrée par la raison; elle est aussi prouvée par les faits. Les expériences du colonel de Rochas sur la régression de la mémoire, celles plus anciennes d'expérimentateurs espagnols : Fernandez Colavida et Cuteva Marata, signalées au Congrès spiritualiste en 1900, établissent que, chez les sujets à l'état de dégagement dans le sommeil magnétique, les couches profondes de la mémoire, obscures et muettes à l'état de veille, peuvent entrer en vibration. Le sujet se

remémore les moindres détails de son enfance, ainsi que les souvenirs de ses existences antérieures.

Au moment où le colonel de Rochas a publié les procès-verbaux de ses expériences sur la régression de la mémoire, nous les avons reproduits et commentés.

Nous n'avons pas eu de peine à démontrer que les prétendus phénomènes de régression de la mémoire n'étaient qu'apparences et illusions. Aucune des prétendues personnalités dans lesquelles le sujet, pendant son sommeil magnétique, avait déclaré avoir été précédemment incarné, n'a pu être retrouvée. L'erreur était partout dans les lieux, dans les dates et dans les personnes. On peut se reporter à nos articles. Et c'est cette preuve fuyante, cette preuve inconsistante, que M. Léon Denis nous présente comme une démonstration expérimentale !

***

Dans la pensée de M. Léon Denis, cette argumentation a une force si convaincante qu'il ne l'applique pas seulement à sa première proposition. Il l'applique également à la seconde. Pour lui, ces phénomènes si douteux de la régression de la mémoire prouvent aussi bien la pluralité des existences de l'âme *avant* sa première incarnation humaine qu'*après*. Mais, pour établir la réalité de la survie, M. Léon Denis propose d'autres preuves. Nous allons les examiner.

Il ne faut pas confondre la survie avec l'immortalité. Ce sont deux choses très différentes. Comme je l'ai déjà indiqué, l'immortalité de l'âme est une notion toute métaphysique, qui s'entend de la durée indéfinie, après notre mort, du principe spirituel qui est en nous. La survie est une notion, toute concrète, qui s'applique à la persistance, après la mort, non seulement de notre personnalité psychique, mais encore d'un élément plastique invisible, gardant la forme de notre corps et qui, dans certaines conditions, peut se revivifier et nous réapparaître.

En bref, l'idée de *survie* au sens spirite est inséparable de l'idée de périsprit.

D'où deux sortes de preuves, celles qui s'appliquent à la persistance posthume de la personnalité psychique et celles qui s'appliquent au périsprit.

Ces preuves, M. Léon Denis, selon ses promesses, va-t-il, cette fois, les tirer de faits, de faits réels, objectifs, incontestés?

Ici, nous entrons dans la troisième partie de l'ouvrage, celle qui traite des phénomènes spirites proprement dits.

M. Léon Denis, en quelques pages succinctes, trace d'abord l'histoire de la doctrine. Il rappelle que c'est aux Etats-Unis, en 1848, que, pour la première fois, l'attention publique fut attirée par des manifestations spirites.

Les manifestations se multiplient rapidement, gagnant de proche en proche... A l'heure actuelle, dans tous les pays civilisés, il y a des spirites.

Les savants, au début, avaient nié la réalité des faits. Aujourd'hui, il ne la nient plus. Ils commencent même à les étudier. Demain, la science officielle, sous toutes les latitudes, s'inclinera devant l'évidence. Il existe un Au-Delà, un monde invisible peuplé d'intelligences, d'*esprits*, capables, dans certaines conditions données, de se communiquer à nous.

J'abrège. Je n'ai rien à relever dans cet exposé. Je suis de l'avis de M. Léon Denis.

Où je commence à ne plus le suivre, c'est quand il affirme que ces habitants de l'invisible qui peuvent se manifester à nous, sont des âmes humaines désincarnées.

Je dis que ce que nous savons de ces *entités*, de ces *esprits*, contredit cette hypothèse — et je cherche en vain dans le livre de M. Léon Denis un seul fait qui la justifie.

M. Léon Denis invoque l'opinion d'hommes éminents. Cela ne prouve rien. Il est fort aisé de montrer que des hommes éminents, en beaucoup plus grand nombre, ont émis une opinion contraire.

M. Léon Denis invoque l'autorité des Congrès spirites. Je ne demanderais pas mieux que de m'incliner devant les décisions de ces aréopages. Mais, au début de son ouvrage, l'auteur s'élevait, avec véhémence, contre les dogmes imposés par les Conciles. Qu'il me permette de lui dire qu'aux yeux des non-spirites, les décisions des Congrès spirites n'ont pas plus de valeur que les décisions d'un Concile aux yeux d'un ennemi du catholicisme.

La preuve type, la preuve vraiment scientifi-

que, serait une preuve d'identité indiscutable donnée par un *esprit*. Cette preuve, M. Léon Denis sait, à merveille, comme nous l'avons maintes fois établi, qu'elle est impossible, et il ne l'invoque point. Il invoque en bloc les expériences des Hogson, des Crookes, des Rochas, des Richet, de tous les hardis chercheurs qui, en ces dernières années, ont observé et décrit les phénomènes médianimiques. Mais cette preuve, en bloc, ne porte pas. Parmi ces savants, les uns penchent, en effet, pourl'hy pothèse spirite, tandis que les autres en sont les adversaires déterminés. Leurs expériences ont démontré la réalité des faits dits spirites ; elles n'ont pas le moins du monde démontré la vérité de l'interprétation spirite. Cette distinction est capitale. M. Léon Denis ne la fait pas. C'est là son tort. Il donne comme preuve de la vérité de l'hypothèse spirite des faits qui prouvent seulement la réalité des faits dits spirites.

Quant au périsprit, inutile de chercher, pour en établir l'existence, autre chose que des considérations, des raisonnements plus ou moins spécieux, fondés sur cette donnée, d'ailleurs encore contestée, de la science moderne : l'unité de substance.

« L'existence de cet état subtil de la matière, écrit M. Léon Denis, est démontrée scientifiquement par les expériences de G. Le Bon, Curie, Becquerel, sur la radio-activité des corps ».

Mais c'est encore là une façon fallacieuse d'argumenter. Les expériences de Le Bon, Curie, et Becquerel sur la radio-activité des corps peuvent tendre à démontrer, en effet, que peut-être la matière n'est que de la force concrétée et la force de la matière dissociée ; elles ne prouvent pas pour cela que le périsprit, conception des spirites, a une réalité objective quelconque. On ne voit pas le lien entre les deux idées. Je me ferais même fort, si l'on m'y poussait un peu, de montrer que les deux concepts, celui de l'unité de substance et celui du périsprit, sont contradictoires.

***

Mais cet article s'allonge démesurément. Passons vite sur les deux dernières parties de l'ouvrage.

Dans la quatrième, l'auteur expose ce que l'on pourrait appeler, faute d'autre mot, la théologie spirite. Il explique ce que l'âme éprouve depuis le moment de la mort, jusqu'à sa réincarnation suivante. Il nous décrit les différentes phases de l'erraticité. Et, naturellement, tout cet enseignement est donné comme un enseignement rationnel et scientifique. C'est tout l'opposé. C'est de la poésie.

On ne discute pas avec les poètes. M. Léon Denis l'est quelquefois avec un très réel talent. Qu'il me permette cependant de lui signaler deux ou trois anomalies vraiment trop déconcertantes, car le rêve lui-même perd son charme quand il est dénué de logique !

Par exemple :

« Nous avons tenté, écrit l'auteur, de donner une idée de la vie céleste, définitive, en nous conformant à l'enseignement des esprits ».

Mais quels esprits ? Il y a des esprits qui enseignent des choses très différentes les unes des autres. Quel est le critérium pour reconnaître qu'on a affaire à un esprit qui est dans la bonne doctrine et non à un mauvais esprit ? Ce critérium, M. Léon Denis ne l'indique nulle part. On doit donc s'en fier à sa propre appréciation. On peut aller loin ainsi.

Autre chose.

M. Léon Denis affirme, car il affirme toujours avec cette assurance qu'il reproche aux prêtres des autres religions, affirme que les esprits, qui oublient, pendant chaque incarnation nouvelle, leurs existences antérieures, retrouvent leurs souvenirs quand ils se désincarnent.

Un tel a eu déjà quatre existences corporelles. Il a été gendarme, notaire, nourrice et chef d'État. Quand il était notaire, il ne se rappelait pas qu'il avait été gendarme ; mais désincarné de son corps de notaire, il constatait que sa personnalité de gendarme s'était doublée de celle d'un tabellion. De même, quand il était chef d'Etat, il ignorait parfaitement qu'il avait, dans des existences antérieures, mis les gens en prison, fait des contrats de mariage et allaité des nouveau-nés. Mais, désincarné de son corps d'homme d'Etat, il a constaté, en attendant dans l'erraticité une réincarnation nouvelle, que le gendarme, le notaire, la nourrice et lui-même n'étaient qu'une seule et même âme en évolution.

Ceci étant, on se demande par quelle inadvertance M. Léon Denis, si éloquent poète qu'il soit, tente de nous persuader que le spiritisme peut être une consolation pour les vivants qui viennent de perdre un être aimé.

Voici une pauvre maman. Elle pleure près du berceau où son enfant vient de rendre le dernier soupir. « Pourquoi vous désoler ainsi ? lui diront les spirites. Votre enfant n'est pas anéanti. Son esprit est autour de vous. Il vous voit ! Il vous entend ! »

Et, de fait, c'est ce qu'on dit à toutes les jeunes mères en deuil. Mais ces paroles qui consoleront une chrétienne, comment consoleraient-elles une mère spirite ?

D'après la théorie spirite, d'après l'enseignement de M. Léon Denis, en effet, l'âme de cet enfant, depuis qu'elle est désincarnée, ne ressemble plus à ce petit être si frais, si pur, si candide, si naïf, qui tenait toute sa grâce de sa fragilité, de son ignorance de la vie, de sa ressemblance avec son père ou avec sa mère ; elle est redevenue ce qu'elle était, avant cette dernière incarnation, l'âme d'un héros peut-être, peut-être aussi l'âme d'un assassin, une âme quelconque en tout cas, à qui la mère en deuil ne peut s'intéresser, comme au petit ange qui vient de disparaître.

***

La cinquième et dernière partie de l'ouvrage traite de la morale du spiritisme. Je n'en dirai rien. Ce n'est plus de notre domaine. Ce que j'aurais à en dire, d'ailleurs, tendrait à démontrer que le spiritisme, loin d'aboutir à cette haute morale qu'expose M. Léon Denis et qui n'est après tout que celle du christianisme, aboutit nécessairement à la négation de ces trois vertus : la foi, l'espérance et la charité, et à la substitution dans les âmes de l'idée d'orgueil à l'idée de devoir.

Mais il faut conclure. Concluons.

De tout ce qui précède, il me semble que deux idées se dégagent, l'une qui concerne l'auteur, l'autre qui regarde son œuvre.

Pour ce qui regarde l'auteur, on peut dire qu'en parant le spiritisme de toutes les fleurs de son imagination, il l'a créé ou recréé à son image, sans s'apercevoir qu'il se leurrait lui-même et leurrait les autres.

Pour ce qui concerne le spiritisme lui-même, qui doit s'installer triomphant sur les ruines du catholicisme, on peut dire, avec non moins de certitude, qu'étant donné ce qu'il offre à l'humanité en échange de ce qu'il lui prendrait, la substitution n'est pas près de se réaliser.

Quand le Spiritisme aura eu ses martyrs comme le Catholicisme, on pourra en reparler.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

∴ *Le Patron des mal-mariés.*

L'Eglise célèbre, en ce jour de mai, la mémoire d'un saint dont la clientèle est considérable : saint Gengoul, martyr, patron des maris malheureux.

C'était un vaillant seigneur de Bourgogne, qui prit la part la plus brillante aux guerres de Pépin le Bref. Il passa même pour avoir prêté le secours du bras séculier à la prédication de l'Evangile dans la Frise ; aussi est-il l'objet d'une dévotion particulière en Hollande.

Mais la bravoure ne met pas à l'abri des mésaventures conjugales. Les fronts les plus laurés n'en sont pas à l'abri. Dans la comédie gamine de Musset, *Il ne faut jurer de rien*, Valentin, pour repousser le projet de mariage qui le menace, objecte à son oncle Van Buc le destin de ce fameux roi de Sparte, Ménélas. Il eut pu citer de plus grands noms : César, Henri IV, Napoléon...

Pépin le Bref estimait singulièrement Gengoul à cause de ses beaux faits d'armes et de sa sainteté, qui éclatait même par des prodiges. Il le faisait souvent coucher dans sa tente et vit plusieurs fois, les flambeaux éteints, une clarté mystérieuse entourer le front du saint endormi.

L'histoire de Gengoul rapporte un prodige bien plus surprenant. Le bon chevalier s'en retournait, un jour, dans son manoir de Bourgogne pour s'y reposer des fatigues de la guerre. En passant par le Bassigny, il fit halte et prit sa réfection dans un endroit délicieux, au bord d'une fontaine dont les eaux étaient très belles.

— Veux-tu me vendre ta fontaine ? demanda-t-il au paysan qui possédait ce lopin de terre. Ta fontaine, rien que les eaux...

L'autre accepta bien volontiers, riant sous cape, ne voyant pas comment ce benoît chevalier pourrait emporter les eaux de la fontaine et s'il en augmenterait le bagage de ses écuyers, mais il fut puni de sa

mauvaise foi. Gengoul, arrivé à Varennes, sa résidence habituelle, ficha un bâton en terre à un endroit choisi de son parc, et en fit jaillir une fontaine: c'était bien, sans doute, celle qu'il avait achetée, puisqu'à mesure qu'elle coulait dans le parc de Varennes, elle tarissait chez l'avare paysan.

Dieu destinait Gengoul à être un modèle de patience, un autre Tobie, un second Job. Sa femme se moquait de sa piété, insultait à ses vertus; à la fin, elle lui devint infidèle. Le saint, l'ayant appris, fut plongé dans la douleur et la perplexité, trouvant aussi pénible de punir ce crime que funeste de le laisser impuni. Enfin un jour, marchant dans le parc, seul avec la coupable, près de la fontaine miraculeuse, il lui dit :

— Des bruits courent contre votre honneur. Je n'ai pas voulu vous en parler avant d'être bien sûr qu'ils étaient fondés. Aujourd'hui, il ne m'est plus permis de garder le silence. Je vous rappelle donc qu'une femme n'a rien de plus précieux que son honneur conjugal, qu'elle doit tout faire pour le conserver ou pour le recouvrer par la pénitence, si par malheur elle l'a perdu.

La malheureuse répondit impudemment que ces bruits étaient mensongers, et qu'il fallait que son mari fût bien simple pour ajouter foi à de pareilles calomnies. Et, selon la tactique féminine, passant de la défense à l'offensive, elle éleva la voix, criant que Gengoul ne l'avait jamais aimée, qu'il la fuyait soit pour aller à la guerre soit, rentré dans sa maison, pour vivre avec des mendiants et des misérables auxquels il distribuait son bien; qu'elle était la femme la plus malheureuse du royaume, et que, sans nul doute, cette accusation extraordinaire n'était qu'un moyen inventé pour se débarrasser d'elle. Ainsi, pleine de rage et de duplicité, elle pleurait et se tordait les bras près de la fontaine.

— S'il en est ainsi, répliqua le saint, voici une eau limpide qui ne saurait nuire à personne. Plongez-y votre bras: si vous n'en éprouvez aucun mal, je vous tiendrai pour innocente.

Elle eut peine à cacher un sourire, se disant : il est vraiment le simple d'esprit que j'ai toujours bafoué. « Et aussitôt elle plongea son beau bras dans la fontaine. Mais quand elle voulut le retirer, quelle ne fut pas sa surprise, sa douleur et sa rage de voir que la peau de son bras se détachait, comme si on l'eût écorchée, et retombait sur ses doigts. Confuse, interdite, serrant les dents pour retenir des cris de douleur, elle resta dans un farouche silence, les yeux pleins de larmes, les traits convulsés.

Gengoul lui dit alors : — Je pourrais vous livrer à la sévérité des lois; mais j'aime mieux vous laisser expier vous-même, dans la pénitence et les larmes, l'adultère dont le ciel vient de vous convaincre. Retirez-vous dans la terre que je vous ai donnée pour douaire, compensez votre iniquité par de bonnes œuvres, et tâchez d'apaiser la colère de Dieu.

Il la mit donc dans une de ses seigneuries, lui assignant un certain revenu pour sa subsistance, et se retira lui-même dans un château qu'il avait près d'Avallon. De là il continuait à veiller sur l'infidèle, l'exortant souvent par lettres et par de bons moines qu'il lui envoyait, à rentrer en elle-même, à expier ses fautes passées.

Mais ses remontrances étaient vaines Cette femme détestable profita de la liberté qui lui était laissée pour continuer ses désordres Elle ne se contenta pas de vivre publiquement dans l'adultère. Craignant que son mari ne donnât tous ses biens aux pauvres, tant il leur faisait de grandes aumônes, elle résolut sa mort avec le complice de son inconduite, qui se chargea de frapper Gengoul. En effet, il pénétra la nuit dans la chambre du bon chevalier et l'occit d'un grand coup d'épée pendant son sommeil. Toutefois le saint survécut quelque heures et eut le temps de recevoir les derniers sacrements. Toute la contrée en deuil accompagna son corps jusqu'à l'église de Varennes, où il fut inhumé.

Quant au meurtrier, il s'était sauvé en hâte, retournant vers son infâme compagne ; mais un mal mystérieux l'assaillit ; on retrouva son cadavre tordu et convulsionné au bord du chemin. La femme de Gengoul fut frappée d'une sorte de lupus qui rongea ce beau visage dont elle était si fière, et la fit périr dans d'affreux tourments.

***

On représente saint Gengoul en costume de baron, armé de toutes pièces, une croix sur son écu, la main posée sur la garde de son épée, dont la pointe fait sortir une source de terre.

On le trouve aussi représenté dans les Estampes de Callot, t. VIII, f° 20. Il est l'un des patrons de Harlem en Hollande, de Florennes dans la province de Namur, de Toul, de Varennes-en-Champagne, de Montreuil-sur-Mer, etc. Les gens mal mariés l'invoquent spécialement.

Ses reliques furent, par la suite, transférées à Langres, où une église de carmélites a porté son nom. Beaucoup de lieux se glorifient d'en posséder ou d'en avoir possédé, surtout la ville de Florennes, près de Philippeville, où Gérard chanoine de Reims et plus tard évêque de Cambrai, fit bâtir une célèbre maison reli-

gieuse en l'honneur de saint Gengoul. Elle fut d'abord occupée par des chanoines, puis par des religieux. Les miracles qui s'y firent ont été racontés par Gouzon, quatrième abbé.

La fontaine de Saint Gengoul à Varennes était dans la crypte d'une chapelle très fréquentée jadis par les pélerins. Les murs de la crypte étaient couverts d'ex-voto. Malheureusement la chapelle fut convertie en habitation, la crypte en cave.

La célèbre Hroswitha a composé, au xe siècle, un poème latin fort curieux sur le martyre de saint Gengoul. I y a, notamment, sur la fragilité des femmes, de profondes et subtiles pensées, qui enchantèrent M. Anatole France lorsqu'il était épris d'Hroswitha.

Dans les manifestations populaires, le culte du saint se mélangea d'equivoques grossières motivées par le caractère le plus fréquent de sa clientèle. En Lorraine on fait encore des processions en son honneur, où l'on porte une bannière surmontée d'un bois de cerf.

En Bretagne, on croit que saint Gengoul fait voir son fiancé à la jeune fille ; en Beauce, c'est la fiancée qu'il présente au futur époux.

George Malet.

GRÈVES ET RÉVOLUTIONS

Les Prévisions de Nébo pour le deuxième semestre de 1909

J'avais l'intention de donner ici une étude sur les grèves et sur les tentatives révolutionnaires. Malheureusement, le temps me manque pour parachever ce travail. Mais il serait pourtant regrettable, je crois, de ne pas fournir quelques indications générales sur les dates qui paraissent devoir être intéressantes. J'en mentionnerai donc succinctement quelques-unes.

On se rappelle probablement que j'ai indiqué depuis longtemps, et à plusieurs reprises, les années 1909, 1910 et 1911, comme étant destinées à voir se produire de nombreuses tentatives révolutionnaires. On peut se rendre compte que l'agitation actuelle de la masse populaire est tout à fait conforme à ces prévisions. On sait que des actions perturbatrices se préparent de tous côtés, et seront bientôt prêtes à éclater.

Saturne est entré provisoirement en région de feu en juin et juillet 1908 ; ce qui a provoqué, comme on sait, les révolutions de Perse et de Turquie. Passant en mouvement rétrograde, il est ressorti de la région pendant un certain temps ; puis il y est rentré définitivement aux mois de janvier ou de février 1909. Le renversement du sultan *Abdul-Hamid*, les émeutes et les massacres récents de Turquie correspondent à son retour dans la zone dangereuse.

Il y réside par conséquent actuellement, et il y restera jusqu'en 1913 ou 1914.

L'année 1909 constitue donc une période éminemment favorable aux tentatives révolutionnaires et au grèves qui n'en sont qu'une forme un peu atténuée. Il faut, par suite, s'attendre à voir se produire des troubles et des manifestations violentes contre les gouvernements et contre l'ordre social établi.

La surexcitation qui existe actuellement dans les basses classes de la population est la conséquence naturelle des influences planétaires du moment. Il n'y a donc pas lieu de s'en étonner, il faut seulement chercher à s'en préserver.

C'est un phénomène qui se développe avec la régularité mathématique de toutes les actions astrales. Il ne faut pas s imaginer que cette excitation va s'apaiser rapidement, et croire qu'on y remédiera avec quelques palliatifs ; au contraire, la situation ne fera que s'aggraver jusqu'en 1910 et 1911, qui correspondront vraisemblablement aux péripéties les plus dangereuses. Il est à peu près certain que cela aboutira, vers cette époque, à des massacres et à des événements extrêmement graves.

Le devoir de tous les hommes honnêtes est de s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir aux perturbations révolutionnaires, et aux crimes qui les accompagnent habituellement. C'est une période de tempêtes à traverser, mais il n'y a que les peuples qui s'abandonnent qui soient forcés d'y faire naufrage ; ceux qui sauront résister avec énergie se tireront sans catastrophe de ce pas difficile.

Si l'on veut se borner à l'examen de l'année 1909, on trouve d'abord une période assez critique, qui commence à peu près avec le mois de juin ; en particulier, le 15 juin et les jours voisins semblent assez menaçants.

Ils paraissent correspondre à des actions ou à des manifestations populaires hostiles à la bourgeoisie, mais il est difficile de prévoir jusqu'à quel degré de violence elles atteindront ; nos connaissances pour l'interprétation des phénomènes sont encore trop élémentaires pour qu'il soit possible d'émettre à cet égard une opinion significative.

La situation restera très tendue à partir de cette époque et sans amélioration. Il est à peu près illusoire de chercher à fixer des jours spécialement dangereux, car ils le seront presque tous. Cependant, on peut peut-être indiquer les 20 et 21 juin, puis les 16 et

17 juillet, comme présentant une intensité particulière.

Enfin, les dates que l'on a signalées antérieurement comme menaçantes au point de vue guerrier, le sont de même au point de vue gréviste ou révolutionnaire. Ce sont principalement les quinze premiers jours de septembre, puis les mois de décembre 1909 et de janvier 1910.

NÉBO.

PRONOSTICS POUR 1909 ET 1910

---

*Nous ne devrions pas, à l'*Echo du Merveilleux, *être sceptiques en ce qui concerne les prédictions, puisque nous avons souvent l'occasion de constater la réalisation de quelqu'une d'entre elles. Cependant, lorsque, au mois de décembre dernier, nous parvint l'article suivant, que nous adressait un de nos fidèles abonnés, M. A. Nolf, nous décidâmes de ne pas le publier, ou du moins d'en ajourner la publication. Certaines des prédictions de M. A. Nolf nous semblaient, en effet, n'avoir aucune chance de se réaliser.*

Or nous venons de retrouver cet article dont nous avions même oublié l'existence et, comme il annonçait le détrônement d'Abdul-Hamid, nous croyons intéressant de le mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

A ceux qui seraient tentés de croire qu'il s'agit peut-être là d'une prédiction faite après coup, nous ne pouvons que dire ceci : Nous affirmons de la façon la plus formelle que l'article de M. Nolf est dans nos bureaux depuis le mois de décembre dernier, et qu'il n'y a été changé ni une ligne ni un mot, pas plus en ce qui concerne la prédiction du détrônement d'Abdul-Hamid qu'en ce qui concerne les autres prédictions.

L'année 1909 verra le commencement des grandes perturbations météorologiques prédites par Mlle Couesdon. La température dépassera souvent la normale en hiver, l'atteindra rarement en été, et sera sujette à de brusques changements ; l'ordre des saisons sera comme interverti.

Ces perturbations, qui se feront sentir en différentes parties du globe et qui s'étendront sur une période de plusieurs années, seront fort nuisibles aux récoltes ; aussi peut-on s'attendre, à bref délai, au renchérissement du pain et des autres substances alimentaires.

Pas de guerre en Europe, cette année, mais des appréhensions sans cesse ravivées. Longtemps les difficultés resteront pendantes, en Orient, où un *modus vivendi* sera difficilement établi.

Des séditions et des troubles éclateront en Turquie. Abdul-Hamid sera détrôné.

Resserrement des liens d'amitié entre l'Angleterre et la Russie ; le premier de ces pays prêtera à l'autre son appui pécuniaire.

L'animosité entre la Russie et l'Autriche ira croissant ; ces pays vont pousser activement leurs armements.

Insurrection dans les Indes anglaises, difficilement réprimée.

Mouvements xénophobes et révolutionnaires en Chine ; intervention du Japon, sous le contrôle des autres Puissances.

Au Maroc, nouvelles et graves complications. La France se verra forcée d'y faire une véritable expédition, dont les résultats ne seront pas heureux, s'il faut en croire le quatrain suivant de Nostradamus :

De l'entreprise grande confusion
Perte de gens, trésor innumérable
Tu n'y dois faire encore extension,
France, à mon dire, fais qui soit recordable.

Quant à la situation intérieure de la France, elle ne sera rien moins qu'aisée.

La Confédération générale du travail ne désarmera pas et entretiendra, durant toute l'année, l'agitation ouvrière. Il y aura surtout un mois fort troublé. Mlle Couesdon l'a prédit en ces termes :

Je vois un mois agité,
Je vois des troubles de ce côté (Paris)
Les gens qui ont agioté
Vont comme y pousser.
Des gens ont comploté.

Ainsi, les Juifs seront les alliés secrets des fauteurs de grèves et de troubles.

D'autre part, de nouveaux désordres éclateront dans le Midi, où les vignobles seront ravagés par le phylloxera ; le refus de payer les impôts, et des excès de toute nature, forceront le gouvernement à une intervention énergique ; en différents endroits la répression sera terrible.

Ce sont ces désordres, ainsi que l'agitation syndicaliste et l'expédition du Maroc, que Nostradamus a prévus dans le quatrain suivant :

Classés (embarqués) seront pour faire long combat
Lors les pays seront plus fort grevés,
Bourg et cité auront plus grand débat
Carcas, Narbonne auront cœurs éprouvés.

Centurie I, 5.

Malgré toutes ces difficultés, et d'autres encore, M. Clemenceau pourra se maintenir au pouvoir jusque vers la fin de l'année, peut-être même jusqu'au commencement de 1910, mais il tombera certainement avant les élections générales, la publication d'un dossier sera cause de sa chute.

Avant les élections, également, éclatera un gros scandale financier ; il en est question dans ces vers de Mlle Couédon.

Un scandale sera donné
Qui va comme dépasser
Tout ce qui s'est passé,
La Bourse sera fermée
Et une autre à côté.
La Justice va chanceler
Quand la Bourse sera fermée ;
J'en vois d'arrêtés,
Ce n'est pas éloigné.

Dès 1909, une campagne violente sera entamée contre M. Fallières. En 1910, il démissionnera.

Plusieurs grands personnages mourront cette année et

durant l'hiver 1909-1910; de ce nombre seront probablement E..., N... et P... (1).

A la suite de l'élection du nouveau Pape, des discussions graves se produiront parmi les plus hauts dignitaires de l'Eglise et entraîneront un véritable schisme, qui, toutefois, sera de courte durée.

A Paris, plusieurs grands incendies ; à Paris aussi, d'après Mlle Couesdon :

Une maison va sauter.
Un crime s'y est passé,
Un homme y a été
Qui a assassiné.

Durant les mois d'été, il y aura des épidémies de fièvre, et le choléra se propagera en différents pays de l'Europe.

Nombreuses catastrophes dans le courant de l'année.

En France, de violents cyclones sont à craindre.

A. Nolf.

LES ÉVÉNEMENTS DE TURQUIE et Mlle Couesdon

Sous ce même titre, nous constations, il y a neuf mois (dans notre numéro du 1er septembre 1908), que les prédictions de Mlle Couesdon concernant l'empire turc, semblaient s'adapter exactement à la situation politique de cet empire.

Après avoir cité quelques-uns des vers prophétiques à l'étrange consonnance, dictés à la Voyante par l' « ange Gabriel », nous écrivions :

« Maintenant, le conflit actuel, que paraît bien avoir prévu l' « ange Gabriel », coûtera-t-il, comme l'a annoncé la voyante, son trône à Abdul-Hamid ?

C'est le secret de demain.

Mais n'avons-nous pas déjà entendu dire qu'on songerait à le déposer et à lui substituer son frère ?...

Nous verrons... »

Nous avons vu... Abdul-Hamid, déposé par son peuple, a cédé la place à son frère Réchad Effendi.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler quels sont les termes exacts qu'employa la Voyante pour faire la prédiction dont il s'agit.

Dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 janvier 1897 (page 11), on trouve ces « vers » de l' « ange Gabriel » :

Il faut que les Turcs soient changés
Par des troubles commencés;
Ce sultan s'en aller,
Un autre le remplacer.

Généralement, et nous l'avons maintes fois fait remarquer, les prédictions sont nuageuses. Il est impossible, au moment où elles sont faites, de soupçonner, même très approximativement, l'époque de leur réalisation ; et c'est seulement lorsque l'évènement a donné raison à la voyante, qu'on remarque que la prophétie s'applique si parfaitement au fait qui vient de se produire, qu'elle n'en saurait concerner un autre. Il en fut ainsi, on s'en souvient, de la prédiction de Mlle Couesdon concernant l'incendie du Bazar de la Charité. La voyante annonça la catastrophe en termes si vagues, qu'on ne pouvait deviner ni à quelle date ni en quel lieu elle se produirait, mais à ce point précis cependant, que, l'évènement une fois survenu, personne ne douta qu'il avait bien été prédit.

La prophétie qui nous occupe aujourd'hui est, par exception, beaucoup plus nette, ainsi qu'on s'en est déjà rendu compte.

Si l' « ange Gabriel » ne nous annonça pas que le sultan de Constantinople s'en irait en 1909, il semble évident qu'il indiqua que le sultan qui partirait et serait remplacé par un autre, était Abdul-Hamid. Il paraît en effet indiscutable qu'en disant « ce » sultan, l' « ange Gabriel » a prétendu désigner, non l'un des sultans qui pourront encore occuper le trône de Turquie, mais Abdul-Hamid lui-même, « ce » sultan, celui qui, au moment où je vous parle, règne sur les Turcs.

***

Mais Abdul-Hamid, à la suite des troubles survenus dans son empire, troubles que Mlle Couesdon avait prédits :

Par des troubles commencés...,

pouvait, de deux façons, « s'en aller » et céder sa place à un autre : il pouvait abdiquer ; il pouvait être déchu.

Mlle Couesdon, qui a si bien annoncé le départ d'Abdul-Hamid, a-t-elle également prédit que la déchéance serait prononcée contre lui ?

L'*Echo du Merveilleux* du 1er décembre 1899 (page 457) répond à cette question. On y lit d'abord ce vers de la voyante :

Le sultan déposé;

qui ne laisse subsister aucun doute, puis ces cinq vers, qui suivent immédiatement le premier :

Un conflit va s'élever,
Qui va comme y pousser,
Il y en aura de tous côtés.
Et des villes incendiées
Qui ne sont pas de ce côté.

Si on rapproche ces quatre vers de ceux cités plus

---

(1) Par un excès de scrupule, et pour ne pas effrayer les personnages dont il est question, nous nous bornons à donner l'initiale de chacun des trois noms, que M. Nolf a écrits en toutes lettres.

haut, on est obligé de reconnaître que Mlle Couesdon a, avec une exactitude capable de satisfaire les plus difficiles, annoncé, longtemps à l'avance, la révolution qui vient de jeter Abdul-Hamid à bas du trône de Turquie, et d'y porter Méhemed V. Tout, le conflit initial, ceux qui, ensuite, s'élevèrent « de tous côtés », déterminant les troubles qui ensanglantent encore l'empire ottoman, et jusqu'aux incendies. (— « Et des villes incendiées qui ne sont pas de ce côté » —) qui se multiplièrent en Turquie d'Asie, tout semble bien avoir été exactement annoncé par Mlle Couesdon.

Le scepticisme qui accueillit les prédictions de la voyante de la rue Paradis n'était pas très justifié peut-être...

Rappelons en terminant que Mlle Couesdon dit encore (Voir l'*Echo du Merveilleux* du 15 février 1898, page 73) :

Il faut que la Turquie de l'Orient soit ôtée
Le chrétien au berceau doit rentrer.

L'avenir nous apprendra ce qu'il faut penser de cette prédiction.

La " Voyante " de Jeanne d'Arc

J'avais, comme je l'ai dit dans notre dernier numéro, l'intention de retourner à Orrouy, un jour de la quinzaine écoulée, afin d'être en mesure de donner aujourd'hui, aux lecteurs de l'*Echo*, de nouveaux détails sur la petite Suzanne et sur ses visions.

Malheureusement, l'enfant, le jour même où je m'étais proposé d'aller la revoir, devait être absente d'Orrouy, ainsi que Mme Osselin voulut bien m'en informer. Cette absence s'étant prolongée, il me fut impossible d'interroger Suzanne cette quinzaine. Mais la petite voyante a eu la gentille pensée de nous écrire pour nous dire que, le mardi 4 mai, tandis qu'elle était occupée à décorer l' « Orme de Jeanne d'Arc », la « dame » lui apparut. Elle lui dit :

« — Suzanne, j'ai livré un combat ici, et j'ai repoussé l'ennemi. Plusieurs de mes soldats sont tombés ici »

L'enfant ajoute qu'un monsieur inconnu lui a envoyé, d'Alsace, une petite statuette de la Sainte-Vierge.

Nous pensons qu'il nous sera possible de parler, dans notre prochain numéro, plus longuement que nous ne le faisons dans celui-ci, de la petite Suzanne. Elle doit, en effet, rentrer très prochainement chez ses grands-parents. Nous aurons donc, sans aucun doute, le plaisir de l'interroger à nouveau durant la quinzaine à venir.

C'est même très probablement notre Directeur qui, tout à fait rétabli d'ici là, nous l'espérons, se rendra à Orrouy, afin de faire connaître, dès le 1er juin, aux lecteurs de l'*Echo*, ses impressions personnelles sur le « cas » de la petite Suzanne.

GEORGES MEUNIER.

LE « MERVEILLEUX » AUTOUR DE LA RÉVOLUTION

La chasse du diable en 1788

On sait — nous l'avons maintes fois noté — que tous les événements considérables ont été précédés de la constatation de phénomènes étranges. Notre directeur, en avril 1905 notamment, écrivait à ce sujet :

« C'est un fait connu qu'à la veille de tous les grands événements de l'histoire, des prodiges célestes se sont manifestés comme pour souligner l'intervention directe et surnaturelle des puissances divines dans ces événements.

Rien ne serait plus aisé que d'énumérer ici d'innombrables preuves de cette vérité d'expérience. On pourrait tout d'abord parler de l'étoile des Mages, annonçant la naissance du Christ, ou de la croix flamboyante qui, au milieu d'un combat terrible, apparut à Constantin avec ces mots : *In hoc signo vinces.*

Mais on nous accuserait sans doute de choisir nos exemples dans le merveilleux chrétien. Puisons donc ailleurs.

Chacun sait qu'une comète avait paru peu de temps avant que Xerxès, avec sa multitude d'hommes, vint fondre sur l'Europe; qu'il en fut de même à la mort de César (voir Virgile) et même à la mort des douze Césars (voir Suétone).

Des comètes annoncèrent la ruine de Carthage, la ruine de Jérusalem, la mort de Charles-Quint, le désastre de la campagne de Russie...

Mais ici encore on nous arrêtera.

« — Les comètes, dira-t-on, sont des phénomènes qui se produisent à date fixe; elles sont annoncées longtemps à l'avance et c'est abuser des mots que de prétendre qu'elles constituent une intervention directe de la divinité dans les choses de ce monde; il s'agit tout au plus de coïncidences. »

Soit, passons.

Aussi bien, je voudrais borner cette étude à rappeler des phénomènes assez récents pour être dans la mémoire de tous, les phénomènes qui se produisirent avant et pendant les tragiques événements de 1870-71.

Il y a d'abord l'aurore boréale des 24 et 25 octobre 1870. Elle fut tellement ardente qu'elle s'étendit comme une atmosphère de feu autour de la

France, gagnant l'Espagne et l'Italie et atteignant jusqu'à Constantinople. Elle coïncida, comme on sait, avec la reddition de Metz.

Quelques semaines plus tard, le 8 décembre, une croix lumineuse apparut dans le ciel et fut particulièrement observée dans les environs de Coutances et de Bayeux.

Le 31 août 1871, un autre météore parut en plein jour, au-dessus de la vallée de l'Orne et de la région avoisinante.

On trouvera dans les *Voix prophétiques* de l'abbé Curricque des détails très circonstanciés sur tous ces phénomènes. J'ai voulu simplement les signaler.

Plus près de nous encore, un phénomène du même genre se manifesta à la veille d'un événement tragique.

Les journaux serbes, le *Beogradske Novine* notamment, ont raconté que, dans la nuit qui précéda l'assassinat du roi Alexandre, une lueur rouge et intense traversa les ténèbres et qu'au milieu de cette lueur on vit apparaître une main de feu tendue comme pour bénir.

Il ne s'agissait là que de phénomènes lumineux. Mais des phénomènes d'ordres différents annoncent en quelque sorte les événements les plus considérables. Pour n'en citer qu'un, tout le monde sait que la mort de César lui fut prédite par sa femme qui en avait eu la révélation en songe. »

Nous sommes convaincus que, si nos lecteurs voulaient nous y aider, nous découvririons facilement avant, pendant et après la Révolution, époque sur laquelle nos recherches n'ont pas encore porté et qui, cependant, doit être fertile en phénomènes merveilleux, quantité de faits semblables à ceux dont parlait notre directeur.

Un ouvrage, paru en 1866, *Avant, pendant et après la Terreur* (échos d'articles insérés dans diverses Gazettes), publié par Eugène de Mirecourt, et qui, tout à fait par hasard, est tombé sous nos yeux, en est une preuve. Il contient, en effet, des pages fort intéressantes sur des chasses volantes signalées à cette époque.

La chasse volante est, on le sait, un phénomène qu'on a constaté un peu partout, et qui porte des noms divers : « Chasse Annequin », en Normandie ; « Chasse d'Oliferne », ou du « Roi Hérode » dans le Jura ; chasse du « Roi Artus », dans les Landes ; « Chasse de Proserpine », ou « de la mère Harpine », en Bretagne. Notre excellent et érudit collaborateur George Malet a maintes fois évoqué, dans ses « Reportages », ces chevauchées étranges de chasseurs fantômes, aperçues ou simplement entendues par les paysans épouvantés.

Celle dont Eugène de Mirecourt parle longuement dans son ouvrage, était connue sous le nom de « Chasse du Diable ». Voici une première citation :

« Vous avez, sans doute, entendu parler de ce fameux chasseur nocturne, que les Allemands désignent sous le nom de *Chasseur éternel*, écrit-il, à la date du 4 janvier 1788, eh bien! on assure qu'il parcourt en ce moment plusieurs provinces de France. Jusqu'à quel point cela est-il vrai? Nous l'ignorons.

Toujours est-il que le Journal de Paris vient d'insérer cette lettre, écrite par M. Combis, curé de Villedieu, dans le Bas-Vendomois.

Villedieu, 10 décembre 1787.

« Un phénomène étrange occupe toutes les imaginations dans nos campagnes. Depuis un mois bientôt, presque chaque soir, de sept à huit heures, on entend dans l'air un bruit semblable à celui d'une meute de chiens, dont les voix sont aussi variées que nombreuses.

« Il semble qu'on distingue surtout celle d'un gros limier qui paraît conduire la marche et suivre la bête. Toutes les autres sont plus ou moins grosses, sourdes ou aiguës.

« La chasse part du bois de Villedieu, près de Marcé, ou de la forêt de Gastine. Hier soir, elle était à Croivat, et presque simultanément à Villedieu. Les gens de M. l'abbé de Saint-Cyr l'ont entendue pendant près de quatre heures.

« On a eu la même fanfare à Château-du-Loir. Je l'ai entendue fort à mon aise, il y a quinze jours. Une partie de la meute hurlait au-dessus de ma tête, le reste jappait du côté de la chapelle Saint-Laurent. L'aboi des chiens est parfaitement imité, et la variation forme une symphonie agréable, surtout pour ceux qui aiment le bruit de la chasse; il n'y manque absolument que le son du cor.

« Je suis fâché que ce phénomène n'ait point eu lieu à l'époque où vous habitiez la Ribochère.

« Voici les jugements qu'on porte sur cette chasse aérienne. Nos campagnards en sont effrayés. Ceux qui ont entendu parler de la fameuse chasse du roi Arthus ajoutent maintenant foi à la légende. D'autres s'imaginent que ce sont les puissances de l'air, dont parle saint Paul, qui nous révèlent leur présence sous la forme et sous la voix des chiens. On se livre, comme vous le pensez, à une foule d'autres conjectures:

« Quant à moi, je suppose que ce sont des oiseaux nocturnes, étrangers et extraordinaires, qui ont quitté leurs climats, et qui, par hasard, se sont arrêtés dans nos bois. Ce qui m'embarrasse et me surprend le plus, ce sont ces voix si différenciées. Dans le cas où vous seriez en rapport avec quelques savants naturalistes ou avec des voyageurs, ils pourront vous dire s'il y a des oiseaux dont le chant ou le cri imite l'aboiement des chiens. »

Le journaliste qui a, le premier, publié cette lettre,

est aussi de l'avis de M. Combis : il attribue ce bruit à des oiseaux, mais il ne détermine pas quelle espèce étrange imite ainsi la voix bruyante d'une meute. »

Nul, d'ailleurs, ne put le déterminer, et l'auteur, à la date du 16 février, le constate :

« La chasse du diable dont nous avons parlé précédemment, n'est point encore éclaircie. Aucun naturaliste n'a pu indiquer l'espèce d'oiseaux qui imitent la voix des chiens. Plusieurs savants pensent que c'est un jeu d'imitation.

Voici ce que l'un de ces savants écrit à la *Gazette de France*:

« En 1350, Jean Roussel et Alix, sa femme, firent bâtir dans la rue des Francs-Bourgeois, alors rue des Vieilles-Poulies, vingt-quatre chambres pour y abriter des pauvres. Leurs héritiers, en 1415, donnèrent ces chambres au Grand-Prieur de France, avec soixante-dix livres parisis de rente, à condition de loger dans chacune deux pauvres, qui recevraient treize deniers en y entrant et un denier par semaine.

« On appelait le lieu où se trouvaient ces chambres la maison des Francs-Bourgeois, parce que ceux qu'on y recevait étaient francs de toutes taxes et de toutes impositions, vu leur indigence.

« Là, demeuraient, en 1596, deux gueux, qui, dans leur oisiveté, s'étaient si bien exercés à contrefaire le son du cor de chasse et la voix des chiens, qu'à trente pas on croyait entendre une meute et des piqueurs. L'illusion devait être plus complète encore dans les bois et dans les campagnes, où l'écho multiplie les moindres cris.

« Il y a toute apparence qu'on s'était servi de ces deux hommes pour une aventure qui fut regardée comme l'apparition véritable d'un fantôme.

« Le roi Henri IV, chassant dans la forêt de Fontainebleau, entendit, comme à une demi-lieue de l'endroit où il se trouvait, des jappements de chiens, le cri et le cor des chasseurs. En quelques minutes, ce bruit, qui semblait d'abord éloigné, se fit entendre à vingt pas de son oreille. Il ordonna aussitôt à M. le comte de Soissons de pousser en avant et d'aller reconnaître la cause de ce tumulte, ne croyant pas qu'il y eut quelqu'un d'assez hardi pour se mêler à la chasse royale et troubler ses plaisirs.

« Le comte s'engagea dans le fourré et continua d'entendre le même bruit, sans deviner d'où il provenait.

« Tout à coup, un homme noir, d'une taille gigantesque, se lève dans l'épaisseur des broussailles et crie d'une voix terrible :

« — M'attendez-vous?

« Cela dit, il disparut. Les plus courageux tremblèrent, et le roi lui-même eut un frisson d'épouvante.

« On quitta la chasse pour revenir au château. Ceux à qui, le soir même, on raconta l'aventure, essayèrent d'abord de la renvoyer aux fables de Merlin; mais le fait, éclairé par tant d'yeux et affirmé par tant de bouches, passa définitivement pour incontestable.

« Les bergers des environs dirent que c'était un esprit qu'ils appelaient le *Grand Veneur*.

« Quelques vieux paysans affirmaient que le roi s'était trouvé sur le passage de la chasse de saint Hubert, qu'on entendait aussi en d'autres lieux.

« Il paraît, néanmoins, que le même bruit se fit entendre en plein jour, et on peut alors l'attribuer au grand homme noir et à ses complices, qui méditaient, selon toute apparence, quelque projet coupable.

« L'à-propos d'une imitation parfaite opère souvent de semblables prestiges.

« Addison, dans une peinture qu'il fait des idiots, cite un exemple de ce genre. Il raconte qu'un ouvrier de Londres, dont le logement faisait face à une horloge publique, avait l'habitude d'en contrefaire la sonnerie avec la bouche, en sorte que cette horloge ayant été enlevée un jour pour cause de réparation, l'idiot y suppléa dans l'intervalle, avec tant de précision et de justesse, que le déplacement ne fut même pas soupçonné dans le voisinage.

« J'ai moi-même entendu un homme qui rendait d'après nature, les inflexions de voix de dix ou douze femmes sortant du réfectoire d'une maison d'asile pour monter au dortoir. On distinguait le résultat des conversations du souper, les projets du lendemain, le tout entremêlé d'un *bonsoir* affectueux et du bruit des talons sur l'escalier sonore.

« Il est donc possible que des gens malintentionnés, sachant jouer la chasse du Diable, avec le secours d'un porte-voix, et cela dans un site et à une heure où la nature semble rêver plutôt qu'elle ne veille, parviennent à exciter la curiosité des gens de campagne et à les attirer au dehors, afin de mettre plus facilement à exécution leurs mauvais desseins. »

Toutes ces explications, écrit très justement Eugène de Mirecourt, ne nous semblent pas satisfaisantes :

« L'histoire de l'idiot d'Addison est surtout difficile à comprendre. Il s'agissait de rendre le son de la cloche. Or, quelle voix humaine peut se donner un tel essor? Pour en concevoir l'impossibilité, il suffit d'avoir entendu de près le son perçant de l'airain frappé, son qui ne se répand au loin qu'en raison directe de la force qu'il a, lors de sa formation. »

(*A suivre.*)

UNE VISION DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS
en 1837

Du deuxième volume de la *Chronique* de la duchesse de Dino, nous extrayons le passage suivant :

« *Valençay, 19 juin 1837.* — L'histoire d'un journal allemand sur la vision qu'aurait eue Mme la duchesse d'Orléans et sur sa pensée de jouer le rôle d'une seconde Jeanne d'Arc est, sans doute, stupide ; cependant il est vrai qu'il y a eu quelque chose de mystique dans sa volonté de venir en France, car M. Bresson lui-même, le prosaïque M. Bresson, m'a répété plusieurs fois ceci : « Elle se croit une vocation, et a vu un appel particulier de la Providence, dans le mariage qui lui a été proposé ; sa belle-mère, qui appartient un peu à la secte des piétistes, a été dirigée par la même pensée. »

Voici encore ce qui m'a été dit par M. de Rautzau. Le jour où il lui a appris l'attentat de Meunier sur la vie du Roi, les négociations de mariage étaient déjà entamées ; il n'a pas pu cacher à la princesse son effroi du sort vers lequel elle penchait ; elle lui répondit : « Arrêtez-vous, Monsieur ; l'événement que vous m'apprenez, bien loin de m'ébranler, me confirme plutôt dans ma volonté : la Providence m'a, peut-être, destinée à recevoir le coup dirigé contre le Roi, et à lui sauver la vie. Je ne reculerai pas devant ma mission. »

Il y a, en elle, beaucoup d'exaltation, ce qui ne nuit pas à l'extrême simplicité de ses manières, ni au calme remarquable de son maintien ; c'est une combinaison si rare que j'en ai été beaucoup plus frappée encore que de tous ses autres avantages. »

Un de nos lecteurs pourrait-il nous donner quelques détails sur cette vision de la duchesse d'Orléans ?

FAITS EXTRAORDINAIRES
rapportés par un Curé-Doyen

Les Annales religieuses *des Pères Prémontrés publient la curieuse communication suivante, que leur adresse M. l'abbé Clavé, Curé-Doyen de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).*

Voulez-vous me permettre de vous signaler quelques faits qui se sont produits ici, et qui entrent dans la catégorie de ceux que vous relatez dans votre revue ?

J'expose simplement les faits :

Jeudi dernier, 6 décembre 1901, mourait, dans l'hospice de B***, une bonne Sœur de Saint-Vincent de Paul ; on l'appelait Sœur Joséphine.

Depuis 45 ans elle appartenait à la Communauté de notre ville. Elle était spécialement affectée aux soins des malades, et c'est en soignant une personne atteinte d'une affection cancéreuse, qu'elle contracta le mal affreux qui devait, après plusieurs années de cruelles souffrances, la conduire au tombeau.

Je crois devoir donner ces quelques détails, car ils me semblent de nature à expliquer le phénomène que je vais relater.

Jeudi, le jour même de ses obsèques, je m'étais rendu à l'hospice vers les quatre heures, et je m'entretenais avec la Supérieure, quand tout à coup une Sœur, celle précisément qui a remplacé la défunte dans son office auprès des malades, se présenta devant nous, la figure altérée par une émotion profonde qui se trahissait visiblement. Et voici ce qu'elle nous raconta : Elle était au pied de l'escalier qui conduit à la chambre où sa compagne était morte, quand elle entendit trois coups violents venir de cette pièce. Trois nouveaux coups leur succèdent à bref intervalle. Jusqu'à ce moment la Sœur n'a éprouvé aucune émotion, car elle est persuadée qu'une de ses compagnes se trouve dans la chambre mortuaire ; mais deux nouveaux coups commencent à l'impressionner. Elle court, elle appelle un domestique de la maison et monte avec lui dans l'appartement d'où le bruit était venu : il était vide... Chacune des Sœurs vaquait à son travail.

Je dois dire, pour bien préciser, que la chambre en question est située à l'extrémité de la façade de l'hospice, et qu'un mur plein sépare l'escalier qui y donne accès de la maison d'un charpentier voisin. Ne serait-ce pas là que le bruit se ferait entendre?... On voulut le savoir. On vit le charpentier, et on apprit par lui qu'il n'avait pas justement travaillé dans cet après-midi.

Tel est le premier fait, qui, par lui-même, et pris isolément, peut paraître insignifiant ; mais voici le second, bien autrement étrange :

Le soir de ce même jour, un pauvre infirme ayant pris son repas à six heures, sortait de la chapelle, et se dirigeait vers la chambre qu'il occupe dans une autre aile de l'établissement. Pour s'y rendre, il devait, tout d'abord, traverser un petit jardin et s'engager dans un corridor obscur. Ce jeune homme a les jambes inertes et ne peut se mouvoir qu'à l'aide de béquilles spéciales, formées d'une base rectangulaire, dont les quatre montants se resserrent en montant jusqu'à la poignée. Prosper, c'est son nom, a l'habitude de se retirer sans lumière, car il n'est guère peureux. Il était donc dans le jardin obscur à cette heure, quand il se sentit frôlé par quelqu'un qui passait. Etait-ce une Sœur? un pensionnaire de la maison ? Il ne s'en inquiéta pas. Le jardin traversé, il s'engage dans le corridor en question. A peine a-t-il fait quelques pas, qu'il se sent les muscles du bras raidis, ses mains se refusent à faire mouvoir ses béquilles : « J'ai cru que j'allais m'évanouir », dit-il lui-même. Il peut cependant avancer de deux pas. Mais à ce moment, il est

entièrement arrêté, il ne peut soulever ses béquilles. Pourtant, il n'a point peur, car il croit que c'est un de ses camarades, qui loge dans les mêmes parages, qui aura, pour le taquiner, mis son pied sur la base de la béquille pour l'empêcher d'avancer.

Mais, ce qui commence à l'émouvoir, c'est de ne pouvoir crier à Eloi, l'auteur supposé de cette plaisanterie, d'y mettre vite un terme En même temps, sa main qui est électrisée, selon sa propre expression, éprouve le contact chaud d'une main étrangère, et une voix toute proche, qu'il a très bien reconnue pour celle de sœur Joséphine, lui fait entendre ces mots :

Priez pour les âmes du Purgatoire qui souffrent ! Ces mots le glacent d'épouvante. Ils ont été prononcés très distinctement, mais l'intonation allait diminuant comme si la voix qui les exprimait se fût éloignée en les disant, et les deux derniers mots : « qui souffrent !... » se sont éteints dans un prolongement bien fait pour en augmenter la religieuse terreur.

Prosper retourne sur ses pas, aussi vite que ses pauvres jambes infirmes le lui permettent, et vient tomber presque évanoui dans la chapelle où les sœurs étaient en prière. Il raconte à la supérieure ce qui vient de se passer. On dut lui faire prendre le baume des chutes, remède usité dans le cas de trouble profond.

Tel est le deuxième fait. J'arrive au troisième. Le lendemain, la supérieure me raconte ce qui vient de se passer. Il est entendu qu'on n'en parlera pas pour ne point émouvoir la communauté.

J'observe exactement la consigne.

Nous arrivons au dimanche 8 décembre. Un de mes vicaires se rend à l'hospice pour donner la bénédiction du Saint-Sacrement, à 5 h. 1/2. Le jeune prêtre ignorait les événements que je viens de relater ; mais Prosper, qui est son pénitent, juge bon, après la bénédiction, d'aller raconter ce qui lui est arrivé. L'abbé prend la chose en riant, et raille doucement celui qu'il regarde comme un visionnaire maladif. Puis, son service achevé, il regagne le presbytère ; il rentre dans sa chambre, et quel n'est pas son étonnement, sa stupéfaction, en voyant étalé, bien en évidence sur son bureau, un carré de papier, de la grandeur d'une demi-feuille écolier, sur lequel sont écrits ces mots, — les mêmes que ceux entendus par Prosper : *Priez pour les âmes du Purgatoire qui souffrent !..*

Le vicaire, bouleversé, vient me trouver, me raconte sa conversation avec l'infirme, son scepticisme, et met sous mes yeux la feuille qui porte les mots relatés.

Ce papier était dans son cartable, il est vieux, et porte au verso des notes d'histoire romaine prises par l'abbé quand il était au petit séminaire. L'écriture est ferme, ne porte pas de points sur les *i* ni d'accent circonflexe sur l'*a* du mot âmes. Les sœurs de l'hospice, en la voyant, croient reconnaître, dans cette écriture, celle de leur compagne décédée.

Qui a écrit cette phrase ? Je ne puis me prononcer. Mais ce qui est certain, c'est que, d'une part, l'abbé ignorait entièrement, quand il a quitté sa chambre, les événements antérieurs; et, d'autre part, personne en son absence n'a pénétré chez lui. De cela, je m'en porte garant. Car, dans la demi-heure qui s'est écoulée entre sa sortie et son retour, je n'ai point quitté mes appartements, et j'aurais entendu marcher si on était passé devant ma porte, ce qui est absolument nécessaire pour arriver chez mon vicaire.

Voilà les faits sans commentaires.

Abbé CLAVÉ.

UNE DÉMONIAQUE EN 1908

Le Petit Temps *publie le compte rendu d'une conférence faite à la Sorbonne, par le professeur Georges Dumas, sur un cas de possession moderne. Il devrait dire d'obsession.*

Nous donnons ci-dessous les passages essentiels de ce compte rendu, en faisant toutefois des réserves quant au ton de l'article. Nos lecteurs n'oublieront pas que c'est un rédacteur du Temps *qui parle.*

Etre possédé du démon en l'an de grâce 1908, au vingtième siècle, cela paraît invraisemblable. Et cependant, au milieu de nous, en plein Paris, vit une démoniaque, qui, depuis plusieurs années, entend le diable, est persécutée par lui et ne peut s'en débarrasser.

Le docteur Georges Dumas vient de la présenter à ses auditeurs de la Sorbonne, dans une conférence faite sous les auspices des Amis de l'Université. Avec beaucoup d'esprit et d'humour, il a raconté les épreuves de cette pauvre femme, les a étudiées au point de vue psychologique et en a tiré la philosophie ; sa conférence a obtenu un très grand et très légitime succès.

Le savant psychologue appelle son héroïne Ariane. Née en Grèce, comme Socrate dont elle ignore et le nom et l'illustre précédent, elle fut bercée tout enfant par les belles légendes que lui racontait sa mère. Son adolescence en garda quelque impression. Vinrent des revers de fortune, et elle dut quitter le beau ciel de la Grèce pour retrouver à Paris une parente qui l'hébergea.

Là elle ne fut guère heureuse. Elle quitta bientôt sa parente pour aller vivre dans une ville du centre, pays d'un commis-voyageur, M. Edouard, qu'elle avait connu à Paris et qui avait demandé sa main.

Dans la maison qu'elle habite, elle se lie avec ses colocataires, une institutrice, un tailleur militaire et un rentier, qui s'adonnent au spiritisme. Tous les soirs on fait tourner des tables ; on évoque, comme d'habitude, et Napoléon Ier et Jeanne d'Arc, qui suivant les rites spirites répondent par l'intermédiaire du pied de la table. Le com-

mis-voyageur qui assiste aux séances est sceptique. Ah ! le matérialisme des commis-voyageurs....

Tout à coup, une catastrophe : M. Edouard meurt subitement. Le chagrin d'Ariane fut immense. L'institutrice et le tailleur militaire eurent pour la consoler une inspiration : « Appelons, dirent-ils, l'esprit de M. Edouard ; vous parlerez avec lui. »

Le soir même, autour de la table, on évoqua M. Edouard. Il vint aussitôt. Les belles déclarations qu'il fit à Ariane ! Le cœur de la pauvre Grecque en fut tout remué. Et chaque soir on recommença.

Mais Ariane ne pouvait se contenter de ce fiancé platonique; il lui fallait un mari. Elle fit paraître une annonce dans le grand journal de la région : « Jeune fille aimante, distinguée, etc. »

Ce ne fut pas sans appréhension que le soir de cette publication on s'approcha de la table. Qu'allait dire Edouard? Edouard n'était pas content, et il ne le cacha pas. Il traita Ariane de coureuse, l'invectiva, se mit en colère...

De ce jour, datent les tribulations d'Ariane : chaque soir, Edouard la retrouve et l'injurie.

Ariane s'en fut trouver son confesseur. « Ce n'est pas votre fiancé qui vous poursuit, lui dit le prêtre : les morts ne reviennent pas. C'est probablement un esprit de mensonge. Retournez à Paris ; là, on vous traitera religieusement ou médicalement. Mais abstenez-vous de faire tourner des tables ».

Depuis lors, Ariane se croit obsédée par un démon, et conçoit ce démon sur le type de tous ceux que, pendant son enfance, lui avait décrits sa mère.

Ariane revint à Paris. « C'est à ce moment que je la connus, dit M. Georges Dumas. Elle voyait des esprits en rêve, et elle me dessina ses visions. Ce furent d'abord des boules bleues, qui prenaient figure humaine : c'étaient sans doute des esprits favorables, car, à leur apparition, elle se sentait mieux ; puis venaient des boules rouges, toujours à figure humaine : c'étaient les esprits méchants ; sur ces boules rouges se tenait un perroquet qui l'insultait ».

M. Georges Dumas voit là des souvenirs d'enfance, des rêves mélangés de réalités, comme il s'en produit chez les mystiques.

Le conférencier constitue ensuite la personnalité du diable, d'après les confidences d'Ariane. Edouard est sorti tout armé de la légende ; il vient pour conquérir une âme ; il dit à Ariane qu'il a pris le nom d'Edouard pour la tromper. Il la veut, il lui demande un pacte qu'elle signera de son sang.

Ariane refuse, et les persécutions commencent dans sa vie physique et dans sa vie psychologique.

Ariane ne retrouve plus son fil et ses aiguilles : c'est Edouard qui les a dérobés ; elle se trompe de route dans ses courses dans Paris : c'est Edouard qui l'a dévoyée; elle s'arrête au milieu d'une phrase, ne pouvant continuer : c'est encore Edouard. Et puis, il est menteur : il fait des prophéties qui ne se réalisent pas, il dit qu'il va à la campagne, et il est là.

Tout cela dans l'existence banale d'une pauvre femme. Ariane est très malheureuse.

Edouard est amoureux ; il dit à Ariane des choses très tendres, et il est jaloux : il lui fait des scènes affreuses lorsqu'elle parle à un homme. M. Georges Dumas lui-même ne fut supporté que lorsque le diable apprit qu'il était marié.

La personnalité physique du diable nous est aussi révélée. Ariane, qui ne l'a jamais vu, l'a dessiné d'après ses interprétations; il a une grosse tête, un corps d'environ 40 centimètres qu'elle sent peser sur elle ; ce corps se termine par une queue de serpent de 20 centimètres. Le diable doit avoir des ailes, car tantôt il est perché sur l'armoire, tantôt sur le dossier d'une chaise. Il mange : Ariane lui donne du gâteau de riz, du vin et croit voir diminuer la quantité de riz et de vin qu'elle lui a servie. Il digère : Ariane a recueilli des résidus qu'elle attribue au diable.

Il n'est pas difficile de catégoriser le cas de cette hallucinée : elle n'est pas hystérique, c'est une persécutée. A l'occasion de l'âge critique, a fleuri chez Ariane le délire de la persécution, coloré par les idées qui lui sont habituelles et favorisé dans son éclosion par les pratiques spirites.

Ariane a voulu se débarrasser de cette persécution diabolique, qui la rend extrêmement malheureuse. Elle s'est d'abord adressée aux prêtres : ceux-ci essayèrent de déloger le diable; Ariane fut exorcisée selon tous les rites. Mais le démon qui la possède n'est sans doute pas canonique, car il résista à toutes les formules. En effet, il ne sait pas le latin, ne connaît que le grec moderne, ne peut soulever des meubles; il n'a rien du diable prévu par les exorcismes.

Les prêtres renvoyèrent bientôt la possédée aux médecins. Ariane fut examinée par toutes les sommités de la science. Personne ne put la soulager. Les médecins assistèrent, impuissants, à ses pénibles épreuves.

Comme la démoniaque n'est pas hystérique, on ne put agir sur elle par des émotions violentes. Le bain électrique fut sans succès; pendant que jaillissaient les étincelles. le diable était allé tranquillement se promener dans le jardin.

Un médecin voulut agir par le raisonnement. Il dit à Ariane : « Voyons, ma pauvre fille, il n'y a pas de diable, personne n'en a jamais vu. Ne croyez donc pas à ces persécutions, qui ne viennent que de votre imagination. »

Et le diable répondait : « Qu'il est méchant, le monsieur, qu'il est méchant ! »

La médecine ne fit rien. Elle ne pouvait rien faire. Ariane tomba alors dans l'armée des spirites, des thérapeutes, des magiciens, des somnambules et des sorciers. Et M. Georges Dumas nous promène dans ce milieu extraordinaire qui exploite, au xxe siècle, plus de clients que jamais. Il y a notamment la Chapelle du Diable, où une vieille dame, bonne et sévère, tâche de convertir les mauvais esprits et de les envoyer au Paradis.

Ariane applique chez elle tous les moyens que thérapeutes, sorciers et magiciens lui ont indiqués. Dans son lit,

elle a des pincettes, une pierre pour les obsédés, une boîte de poivre, de l'eau bénite, une couche de gros sel répandu en forme de croix, un bâton pour frapper le démon, et c'est elle qui reçoit les coups.

Tout cela est inutile. Edouard continue ses persécutions. Mais un beau jour, le salut vient à Ariane d'elle-même, en vertu d'un mécanisme assez simple. La nature fait souvent, dans le sujet malade, un effort contraire à la maladie : aux hallucinations mauvaises, elle oppose des hallucinations favorables, fortifiantes, et celles-ci peuvent arriver à prendre le dessus.

C'est ce qui se produisit pour Ariane. Une nuit, saint Georges de Cappadoce lui apparaît tout armé. Edouard ne bouge plus. Puis, c'est sainte Philomène, un ange habillé de rouge, un cimeterre à la main. Edouard est terrorisé. Un matin, elle voit entrer dans sa chambre le défunt archevêque de Paris avec un sergent de ville. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Tous les deux frappent du pied. Un chœur vient le matin chanter des chansons grecques où il se moque d'Edouard.

Edouard est très ennuyé.

Mais voici le grand coup : Dieu lui-même entre dans la chambre accompagné de sainte Philomène et d'un cuirassier. Ce n'est pas le Père éternel avec la grande barbe que nous connaissons. Ariane dit qu'il était en habit noir, avec une cravate blanche, « comme quelqu'un qui revient de la noce ».

En même temps que ces visions effrayent Edouard, Ariane a trouvé dans son cœur le moyen de le transformer et de le rendre meilleur. Elle s'est peu à peu habituée à lui ; elle s'est prise d'une affection de vieille fille pour cet être incomplet qui tient de l'amant par ses désirs et de l'enfant par son caractère. Le soir du 14 juillet, celui-ci n'est pas rentré ; Ariane s'inquiète et ne retrouve son calme que le lendemain, lorsque Edouard reparaît.

Et voilà Edouard, gagné par cette affection, qui devient charmant sans cesser d'être amoureux. Il se fait gâter. S'asseyant sur la queue de la poêle : « Tu ne mets pas assez de sucre, dit-il à Ariane. Tu m'en donneras, des œufs ? ».

Il chante pour la distraire ; il devient même très pieux. Il l'accompagne à la messe, fait les mêmes prières.

Ariane trouve en lui un aide précieux. Au marché, Edouard lui dit : « Ne prends pas ces œufs : ils ne sont pas frais. Cette côtelette est dure ; prends l'autre. »

Et voilà Ariane plus heureuse. La vie devient supportable.

La conclusion que le professeur Dumas tire des faits qu'il a racontés, c'est que le Paris de 1909 est plus fertile que jamais en sorciers, en mages, en spirites. Nous avons une tendance à croire que la superstition recule devant la science et nous célébrons cette victoire dans maints discours officiels. Lucrèce en faisait autant et jamais la superstition ne fut plus riche que dans le siècle qui suivit le sien. La vérité, c'est qu'il y a toujours des âmes simples et inquiètes qui veulent pour toute question des solutions concrètes et immédiates, et tant qu'il y aura de ces âmes, il y aura des superstitions. Les esprits éperdus de rationalisme peuvent s'en affliger. M. Georges Dumas pense que les psychologues peuvent en prendre plus facilement leur parti, puisqu'une humanité crédule, capable d'enfanter des mythes et des légendes, éprise de merveilleux, est tout aussi et peut-être plus intéressante qu'une humanité qui raisonnerait.

JULES CAUSIT.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Les lecteurs de prophéties savent que l'Empire turc, malgré sa prétendue régénération actuelle, ne doit plus durer que peu d'années : un commentateur trouve-t-il quelque chose à rectifier dans les calculs de M. Chauffard, qui fixe sa fin à 1912 (L'Apocalypse et son interprétation historique, *Paris, Savaëte, 2 vol. in-12*) ?

UN ABONNÉ DE 1897.

Qu'on veuille bien donner ici le texte ou la traduction d'une prophétie faite par Mlle Couesdon, sur une future guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et insérée, il y a plus de dix ans, dans le New-York Herald.

UN ABONNÉ.

Un abonné peut-il envoyer à M. Gaston Mery une copie bien exacte, sans interpolation, du texte prophétique intitulé : A la veille de la victoire du Christ, *publié à Tours par l'éditeur Cattier ; de la prophétie anonyme, imprimée dans* Le Soleil prophétique *de feu Victor de Stenay, ainsi que dans les* Annales du Surnaturel, *en 1886 (page 189), avec plusieurs variantes. et du texte, prophétique ou non, de Queyrame, donné par Victor de Stenay dans son* Tableau de l'Avenir ?

M. de Valamont a cité le deuxième texte en affirmant qu'il le pouvait faire d'après le témoignage de personnes honorables. Où sont ces témoignages ?

JECKER.

RÉPONSE

On peut répondre à Jecker que la prophétie allemande citée dans *L'Echo du Merveilleux* du 1er février 1909 a été imprimée en 1876, dans un ouvrage de l'abbé Raboisson sur les derniers temps : feu Victor de Stenay (Collin La Herte), m'a écrit jadis que ce texte n'était pas authentique et qu'il avait été rédigé avec des bribes extraites de diverses prophéties, contenues pour la plupart dans un livre que le curé Beykirch a fait imprimer en 1850, et qui ont été analysées alors dans la *Revue britannique*. Dans le texte de 1874, il était dit : Guillaume le onzième et non le deuxième de sa génération. Ne citons que des textes authentiques.

TIMOTHÉE.

ÇA ET LA

La superstition du fétiche

M. Paul Acker vient de publier dans l'*Eclair* un intéressant article sur la superstition du fétiche.

Il raconte que M. Massenet possède une statuette égyptienne qu'il étend toujours devant les œuvres de lui qu'on cesse de jouer. Il l'enlève aussitôt qu'on remet ses œuvres sur l'affiche.

M. Massenet, dit-il, n'est pas le seul artiste qui ait ainsi un fétiche et qui y croit. Ceux qui agissent comme lui, écrivains, sculpteurs, peintres ou musiciens, sont en grand nombre. M. Paul Adam ne commence jamais à travailler avant de consulter les cartes d'un mystérieux tarot, et Mme Daniel Lesueur n'écrirait pas une ligne si elle n'avait sur sa table, dans un tout petit vase, trois petites fleurs. Tel autre ne tremperait pour rien au monde sa plume dans l'encrier, s'il n'avait tout d'abord revêtu une robe de chambre cramoisi, et tel autre se croirait perdu, si, au moment de s'asseoir à table, il ne prononçait quelques paroles dont il ne sait pas lui-même le sens. Je sais un acteur qui conserve précieusement dans une table de sa loge trois bouchons de champagne, auxquels il attribue une secrète influence sur ses succès. Léon Gozlan raconte que Balzac avait écrit sur le piédestal d'une statue en plâtre de Napoléon I[er] ces mots : *Achever par la plume ce qu'il a commencé par l'épée.* On voyait cette statue dans son logement de la rue des Batailles : c'était son fétiche. Au fétiche, il joignait d'ailleurs quelques manies impérieuses pour assurer la tranquillité de son travail. Pour pénétrer auprès de lui quand il habitait Chaillot, deux ou trois phrases étaient toujours exigées, et encore les changeait-il souvent. Au portier, par exemple, révèle Théophile Gautier, on disait : « La saison des prunes est arrivée », et le portier laissait franchir le seuil. Un domestique accourait sur l'escalier au son de la cloche; il fallait dire : « J'apporte des dentelles de Belgique ». Si, enfin, vous affirmiez au valet de chambre que « Mme Bertrand était en bonne santé », il vous introduisait auprès du maître.

Un médium guérisseur

Il n'est bruit, actuellement, au Chili, que des guérisons merveilleuses qu'obtiendrait le général en retraite Cambo.

On compte par centaines les personnes qu'il aurait guéries par une simple imposition des mains ou par des passes magnétiques, aidées quelquefois par l'absorption d'eau magnétisée. Des diabétiques, des ataxiques, des paralytiques, des phtisiques, des rhumatisants, des cardiaques, des cancéreux, compteraient parmi les sujets guéris.

Un aveugle même aurait recouvré la vue, grâce aux soins qu'il reçut de ce médium.

Rêve réalisé

Mme Lottie Johnson, demeurant à Beachmont (Massachusssets), déclare qu'elle vit en rêve, une nuit, son mari, Georges Johnson, s'agripper à un bateau qui était tourné sens dessus-dessous.

Il était en pleine mer, et elle l'entendit appeler au secours. Puis, personne ne répondant à son appel, il jeta un cri désespéré, leva les bras en l'air et disparut.

Eveillée par ce cri suprême, Mme Johnson courut raconter son rêve à sa mère. La veille, au soir, son mari avait accompagné, en bateau, un de ses amis se rendant à Gloucester.

Le lendemain matin, de bonne heure, ledit bateau fut trouvé au bord de la mer, où il était venu se briser à huit lieues de Beachmont. Le cadavre fut retrouvé vers midi, et le docteur, chargé de constater le décès, déclara que M. Johnson était mort depuis douze heures environ.

Une amulette ancienne

M. Charles Oulmont informe l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* que, dans un livre de piété du XVI[e] siècle, il a trouvé collé sur le premier feuillet de garde, un petit carré de papier jauni.

« Ce papier, écrit-il, me sembla d'abord être un ex-libris très ancien, mais il n'en était rien. Ce papier avait été mis avec soin dans ce volume, mais ne lui était pas destiné. C'était une amulette, qui ne devait pas nécessairement demeurer ensevelie trois siècles entre deux pages protectrices. »

— Oui, ce papier était une amulette et voici ce que j'y lus :

Sancti Tres Reges Gaspar
Melchior, Balthasar Orate
Pro nobis nunc et in hora
Mortis nostrae

« Ces billets ont touché aux trois testes des Saints-Roys à Cologne, ils sont pour les voyageurs contre les malheurs des chemins, maux de teste, mal caduque, fièvre, sorcellerie, toute sorte de maléfice, et mort subite. »

Et à gauche, au bout du billet, un bois représentant en haut l'adoration des Rois mages et en bas le Rhin avec la cathédrale de Cologne indiquée grossièrement.

...N'est-ce pas délicieux et charmant ce porte-bonheur, ce soutien minuscule, peu encombrant, et si indispensable à tous et à toutes ?...

Combien nous faudrait-il aujourd'hui de fétiches pareils pour nous aider contre les voitures, les automobiles, les périls de la rue ? »

Etranges phénomènes psychiques

Un jeune mécanicien de New-York, nommé Frank-E. Foskett, semble être doué de pouvoirs extraordinaires devant lesquels la science se déclare incompétente.

Foskett a donné deux séances devant la Psychical Research Society et sous le contrôle le plus sévère d'un groupe de médecins et de savants, parmi lesquels le célèbre William James, professeur de philosophie et de psychologie à l'Université d'Harvard, et le professeur P.-F. Hall, de Boston.

Foskett, après avoir subi des lavages spéciaux, destinés à débarrasser la peau de tout liquide ou onguent « truqué », s'assit devant une petite table au milieu de la salle. Il commença par brûler des allumettes entre ses doigts, puis tint les mains au-dessus d'une lampe à pétrole jusqu'à ce que le verre de la lampe fut devenu noir. Enfin, il alluma un litre d'alcool contenu dans un bassin, y baigna ses mains pendant dix minutes et répandit le liquide brûlant sur son visage et sur ses bras.

Un examen minutieux ne révéla pas les moindres traces de brûlure.

Alors suivit une série de faits absolument extraordinaires. Les assistants virent Foskett se « dématérialiser » petit à petit devant leurs yeux étonnés, puis disparaître complètement. Son absence dura 41 secondes, puis il reparut, se matérialisant petit à petit.

Les spectateurs de cette scène étrange avouent avoir été « saisis de crainte », et les professeurs refusent d'émettre une opinion quelconque. Quelques-uns croient à une force psychique latente, encore inconnue.

Pendant toute la durée des expériences, Foskett semble être dans un état de passivité complète.

Un rêve vérifié.

On écrit d'Anvers, au *Soir* de Bruxelles :

« M Beutel, demeurant rue Mercator, a quitté Anvers pour faire un séjour à Wiesbaden. Or, l'autre nuit, sa sœur, qui habite également Anvers, rêva qu'on était venu cambrioler la maison de son frère. Le rêve était si hallucinant qu'hier matin elle se fit ouvrir la maison et constata presque sans surprise que l'immeuble avait, en effet, reçu la visite de malfaiteurs. »

A TRAVERS LES REVUES

A PROPOS DE L'ARTICLE DE M. STEAD

M. L. Chevreuil discute dans la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* l'opinion émise par notre directeur, M. Gaston Mery, sur l'article de M. Stead que nous avons dernièrement publié. Nous extrayons de l'article de M. Chevreuil le passage suivant, qui renferme l'essentiel de l'argumentation de notre confrère :

Dans l'au-delà, il y a des états de vie qui ne diffèrent pas beaucoup de la condition humaine. Cette conception ne peut peut-être pas entrer dans un cerveau dogmatique, toujours enserré entre deux absolus : Dieu et le Diable, mais pour qui s'en rapporte à la parole de Jésus : — Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, — il est facile de comprendre que la nature ne fait point de sauts et qu'une évolution lente nous aide à gravir petit à petit les degrés qui conduisent au Royaume. C'est pourquoi nous pensons que les âmes attardées peuvent bien demeurer dans des conditions assez voisines de la condition terrestre à laquelle elles font suite immédiatement. La comparaison de M. Stead est donc parfaitement juste : — L'au-delà n'est qu'une terre prochaine dont nous sépare un océan que nul n'a pu franchir encore.

M. Mery tomba dans la même erreur que M. l'abbé Buissonnier en s'appuyant, comme lui, sur une proposition absolue, à savoir que chacun de nous aurait, après la mort, la faculté de se communiquer aux vivants à volonté. Tandis que M. Stead lui a démontré le contraire et que cette démonstration occupe, dans l'*Echo du Merveilleux*, quatre colonnes.

Grâce à cette proposition absolue, M. Mery pourra qualifier de mensonge la confusion la plus innocente. C'est ainsi que Julia s'efforçant de rappeler à son amie la dernière entrevue qu'elles avaient eue ensemble, en présence d'une autre de ses amies surnommée Minerve, avait dit : « — la dernière fois que nous nous sommes vues chez Minerve. » — La médiumnité de M. Stead aurait dû écrire : — *avec Minerve;* — puisque cela s'était passé au lit de mort, il était très facile de comprendre que ce n'était pas la mourante qui s'était transportée, mais que c'était Minerve qui était venue la voir.

Cela suffit à M. Mery pour conclure que le seul fait établi est que des entités existent et qu'elles nous trompent.

Mais, dira-t-il, si ce fait est établi, c'est l'existence même des démons qui est démontrée en dehors de toute préoccupation philosophique et confessionnelle, par les méthodes mêmes de la science positive.

Dangereux cela, Monsieur Mery, très dangereux !... Tous les mystiques depuis saint Paul, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, jusqu'à sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et Marie d'Agréda ont été trompés dans leurs extases. D'où l'on pourrait déduire, en suivant la logique de M. Mery, que Dieu lui-même s'est trouvé parfois incapable de donner une preuve de son identité (1).

C'est à quoi aboutit tout raisonnement qui prend l'absolu pour base. Il est plus prudent de faire la part de la nature et de reconnaître que l'imperfection de nos organes trouble les sources même de la révélation. Puisque M. Mery se réclame de la science expérimentale, qu'il veuille bien interroger, parmi les savants, ceux qui se sont le plus spécialement occupés de la question. — Olivier Lodge, dans son récent discours de 1908, à la S. F. P. R. s'exprime ainsi :

— « Je suis un de ceux qui, tout en désirant obtenir « des preuves nouvelles plus efficaces et plus continues, « pensent cependant qu'un grand pas a été fait et qu'il « est légitime *d'admettre ces moments de rapports lucides « avec les personnes décédées,* qui dans les meilleurs cas « viennent apporter une nouvelle masse d'arguments, « comme faisant de cette hypothèse la meilleure hypo- « thèse de travail.

« Ce que nous pouvons annoncer, c'est l'acquisition, « par des méthodes anciennes, mais en voie de perfec- « tionnement, de preuves soigneusement établies d'iden- « tité plus exactes et plus nettement complètes que tout « ce que l'on a obtenu jusqu'ici. Il y a eu *une coopé- « ration bien formelle entre ceux qui sont encore dans le « plan matériel et ceux qui sont passés dans l'invisible.* »

Et le professeur Hyslop, interrogé par le *Daily Télégraph* a répondu : — « Les *ignorants seuls* doutent encore que « Mme Piper et d'autres possédant les mêmes facultés *com- « muniquent avec le monde des esprits.* Il y a plusieurs « années que Richard Hodgson a établi son identité au « moyen des médiums. Edmond Gurney s'est fait connaître au moyen des médiums dès 1889. Moi-même, j'ai causé avec « Hodgson et quant à Frédéric Myers, j'ai causé avec lui « *hier même.* »

M. Gaston Mery prétend partir des faits pour arriver aux hypothèses, il devait donc partir de ce fait que la communication entre vivants est possible par le moyen de la pensée agissant sur les organes. Cette possibilité se manifeste lorsque le désir d'apparaître au loin atteint son but;

---

(1) Saint Paul. I Corint. XIII, 9. — Nous ne prophétisons qu'imparfaitement.

id — id — 12. Nous voyons présentement confusément et comme dans un miroir.

lorsqu'une émotion violente, en cas de mort ou d'accident, est ressentie télépathiquement... etc. Au lieu de cela on récuse le fait sous le fallacieux prétexte que la communication de M. Stead contient une légère erreur. Mais les démons pouvaient connaître le parapluie de la dame qui envoya le message, aussi bien qu'elle, et l'erreur ne s'explique pas mieux de leur côté que du sien. C'est là un raisonnement de forme négative. Le fait est que la communication entre vivants étant prouvée, l'analogie est notre seul guide; et, je ne vois pas le moyen, connaissant déjà une cause à cette sorte d'automatisme, de recourir à une cause, qui ne serait pas analogue, pour lui attribuer des effets semblables.

D'ailleurs expliquer, aujourd'hui, par les démons, ce qui était jadis classé parmi les histoires édifiantes, serait une thèse toute nouvelle. On s'inquiète aujourd'hui de ce que les phénomènes ont de troublant; on ne s'en inquiétait pas devant les saints qui rentraient de leurs pérégrinations astrales avec les pieds noirs et meurtris, qui attrapaient des entorses, qui rapportaient des épines dans leur chair et des piqûres d'orties qui leur gonflaient les mains.

Un fait qui était édifiant avant Eusapia, serait devenu troublant depuis. C'est ainsi que saint Annon, évêque de Cologne, ouvrait une serrure à distance et, rapprochement remarquable, il était obligé, comme Eusapia, d'esquisser le geste avec ses doigts; mouvement qui, de nos jours, aurait été qualifié de fraude évidente par bien des savants, et peut-être aussi par quelques personnes pieuses. Dans l'espace de deux pages, Gorres cite plus de vingt cas semblables.

Parmi les actes des saints, rappelons que Christine l'Admirable sautait dans des chaudières d'eau bouillante; qu'elle enlaçait ses mains et ses jambes autour des roues d'un moulin à eau; qu'elle excitait tous les chiens de Saint-Trond et courait devant eux comme une bête qui s'enfuit. Je ne parle pas ici de faits attribués au démon : ce sont des actes de pénitence accomplis en vue de notre édification et rapportés comme tels dans l'intérêt de notre salut.

En exigeant que rien de puéril ni de ridicule n'apparaisse dans le phénomène, ces messieurs ont oublié que leur rigorisme jetait toute une littérature pieuse par-dessus bord, que ce qui était édifiant hier va venir scandaleux demain, et que nous ne pourrons plus croire aux visions des saints.

Pour rendre le Spiritisme plus ridicule, on feint de lui attribuer la toute puissance avec la faculté pour tout décédé de communiquer en tous temps et en tous lieux. Un postulat aussi faux ne peut pas servir de base à une discussion, et ce n'est qu'entre nos mains qu'un tel argument pourrait reprendre force, puisque ce n'est qu'à Dieu qu'appartient la puissance.

Aussi nous pouvons le rétorquer contre la théorie des démons. Comment ! Voilà M. Stead qui convient avec une amie de quatre signes destinés à prouver la survivance et l'identité après la mort. Il reçoit ces preuves qui sont : — 1° — Des communications écrites. — 2° — Des apparitions. 3° Des photographies de défunt. — 4° — Une signature dans une forme convenue. Et ce seraient les démons qui viendraient, avec la permission de Dieu, donner ces quatre preuves, à un homme d'esprit droit, et d'intention pure ? Mais alors Dieu serait le complice du diable... ! Il tromperait ses enfants qui lui demandent le pain de vérité... ! Il les laisserait donc seuls à seuls contre les puissances de mensonges... ! Et aucun ange gardien ne pourrait les secourir ? Non, cela blesse ma foi chrétienne et fait mentir l'Evangile ! Cela n'est pas.

M. DE VESME ET LE « MERVEILLEUX »

Dans les *Annales des Sciences psychiques*, M. de Vesme raconte comment il a été amené à s'occuper du « Merveilleux ».

Dans les derniers jours de 1884, dit-il, je me trouvais à Rome, et, comme je devais m'y arrêter un certain temps, j'avais quitté l'hôtel et je m'étais installé dans une chambre meublée, chez une certaine Mme veuve V..., une bonne vieille de condition civile, avec plusieurs enfants, dont une jeune fille fiancée à un certain M. Albert de N..., graveur de son état, un jeune homme sympathique et assez instruit. Son père, M. François De N..., qui était professeur de musique, fréquentait également la maison.

Un jour que je causais avec ces deux messieurs et d'autres personnes, la conversation tomba sur les sciences occultes. Quelques-uns parmi les assistants commencèrent à raconter des cas de télépathie et de spiritisme qui étaient arrivés à des personnes de leur connaissance; M. Albert De N... en raconta un auquel il s'était trouvé mêlé en même temps que son père. Le voici :

« Ce pouvait être en 1871 — commença-t-il — puisque j'avais alors huit ans environ. Une nuit, mon père et moi fûmes réveillés par des cris venant de la chambre dans laquelle dormait ma mère, morte depuis. Mon père alluma une bougie et accourut dans la pièce contiguë; je l'y suivis. Nous trouvâmes ma mère étendue au beau milieu de la chambre, les cheveux ébouriffés, le visage empreint d'épouvante. — Qu'y a-t-il ? lui demanda mon père. Elle répondit que, durant son sommeil, elle s'était sentie transportée par les esprits en bas du lit, sur le parquet. Mon père, un peu calmé par ces mots, lui dit qu'elle avait certainement fait un mauvais rêve, bien que ce ne fût pas la première fois que des faits anormaux lui arrivassent. Mais elle persista à affirmer qu'il s'agissait bien d'esprits et ne voulut plus rester seule. Mon père lui tint compagnie. Pendant le restant de la nuit, rien d'extraordinaire ne se produisit. »

— Dieu bon ! — m'écriai-je, levant les épaules — c'est évidemment un cas de somnambulisme.

— Doucement — ajouta Albert — le récit n'est pas terminé.

Et il ajouta :

« A 7 heures du matin, nous étions à peine levés, lorsque nous entendîmes résonner la sonnette de l'appartement. Mon père alla ouvrir, et moi, curieux, je le suivis. Nous nous trouvâmes en présence d'un monsieur d'une cinquantaine d'années, grand, maigre, avec une barbe grisonnante; il avait sur le front un creux très profond, en forme d'arc, qui paraissait avoir été produit par un coup de pied de cheval. Ce trait si caractéristique faisait en sorte que, lorsqu'on avait vu une fois cet homme, on ne l'oubliait pas. Le visiteur tendit à mon père sa carte de visite, sur laquelle on lisait :

Baron VICTOR DAVISO
Lieutenant-colonel en retraite

Celui-ci donc, s'excusant du dérangement qu'il pouvait causer à une heure si matinale, nous dit : « Cette nuit,

« nous tenions une séance spirite; un esprit nous fit savoir « qu'un autre esprit, évoqué par nous, ne pouvait venir, « étant occupé, avec d'autres, à jouer un joli tour à une « couturière qui habite au palais X sur le Corso, La curio- « sité me vint de vérifier le fait : je demandai au concierge « de cet immeuble s'il n'y avait pas une couturière parmi « ses locataires; il m'adressa ici. Je voudrais parler à Ma- « dame pour lui demander si, durant la nuit, il ne lui est « rien arrivé d'extraordinaire. » Mon père, de crainte que la chose ne pût lui causer quelque ennui, répondit, très embarrassé, que sa femme avait toute la nuit dormi tranquillement. Le baron Daviso parut contrarié de cette réponse; il prit congé et poursuivit ses vaines recherches aux autres étages de la maison. J'ai, depuis, rencontré plusieurs fois le baron dans les rues de la ville; on me le désignait comme « le chef des spirites de Rome ».

— Et ce baron Daviso est encore vivant ? demandai-je.

— Certainement, me répondit Albert. Et il me cita une personne qui le connaissait.

Ce fait — si extravagant que, maintenant encore, je ne sais comment le juger — fut confirmé par le père d'Albert. Il me produisit une grande impression. Les personnes qui me le racontaient me semblaient dignes de foi : elles n'avaient aucun intérêt matériel à me tromper, ni ne pouvaient avoir eu recours à l'imposture par fanatisme, puisque, sans nier absolument la vérité du spiritisme, elles déclaraient et montraient ne pas être croyantes. Elles ne savaient comment expliquer le fait qui leur était arrivé — voilà tout.

Pour ma part, je n'avais point encore fait des recherches de nature à me permettre d'avoir une idée nette et personnelle sur ces questions. Je ne croyais pas au surnaturel, sous aucune forme, mais j'ai toujours été très porté à ne pas accepter ce qu'on enseigne et à raisonner de ma tête; bien plus, j'ai toujours estimé que les idées acceptées par la majorité des hommes ont, par ce fait même, beaucoup plus de chance d'être fausses.

Je demandai donc l'adresse du baron Daviso et j'allai le visiter. Il m'accueillit fort bien. Mes efforts pour recueillir de nouveaux détails sur l'histoire racontée par M. De N... n'ont pas été heureux. M. Daviso, n'ayant pas reçu une confirmation de l'exploit des « esprits », lors de son enquête, dont nous avons parlé, avait cru qu'il s'agissait d'une de ces mystifications dont les personnalités secondes sont coutumières, et qu'il attribuait, lui, à des « esprits peu élevés et farceurs », et il n'y avait plus pensé. Après dix ans, il n'en gardait plus qu'un souvenir bien confus.

Cependant, ce fait me produisit tant d'impression, qu'il fût le point de départ de mes incursions dans le domaine des sciences « occultes ».

C. DE VESME.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous avons le plaisir d'informer nos abonnés et lecteurs que la librairie de l'*Echo du Merveilleux* vient de publier son catalogue d'ouvrages sur les sciences occultes et que ce catalogue est adressé franco à toute personne qui en fait la demande à l'Administration de l'*Echo*, 19, rue Monsieur-le-Prince. A ce propos nous rappelons que la Librairie Leclerc fournit tous les livres et se charge des abonnements à toutes les publications, sans frais pour les souscripteurs.

Le Bulletin bibliographique des nouveautés est adressé régulièrement chaque mois à toute personne qui en fait la demande.

La librairie de l'*Echo du Merveilleux* édite tous les ouvrages de sciences psychiques et de littérature, accepte les dépôts des auteurs et se charge de la mise en vente de leurs travaux au mieux de leurs intérêts.

LES LIVRES

La Volonté magnétique dominatrice, guide secret du succès (tirage restreint), par Louis Boyer-Rebiab. Un beau volume illustré, in-8° carré, cartonné toile. Prix : **10** francs.

M. Boyer-Rebiab nous parle, dans la *Volonté magnétique dominatrice,* de l'éducation du Poumon, du Regard et de la Pensée.

Contrairement à certains auteurs de livres parus antérieurement, M. Boyer-Rebiab a soin d'expliquer ce qu'est le Magnétisme personnel et, pour mieux le faire comprendre, de décrire sommairement d'abord les autres formes du Magnétisme général : Magnétismes classique ou électrique, naturel, physiologique, thérapeutique, télépathique, avec notions essentielles de Physiognomonie et de Graphologie. — Puis vient la IIe partie, l'Energie : Energie physique (avec alimentation économiquement fortifiante, travail et repos rationnels) et Energie morale complémentaire, avec plan très détaillé. — Et la IIIe partie, qui est à elle seule supérieure aux deux premières réunies, traite magistralement de la Domination : Domination volique par la concentration des pensées, les vibrations mentales, la respiration dynamique, la puissance volique ; domination directe par le rayonnement total, la quiétude intégrale, le regard fixe central, l'absorption condensatrice, domination latente par la tactique rationnelle, le domptage des contre-forces, la thérapeutique pulmonaire, l'action indéfectible, etc. Le tout basé au fond sur la Mécanique et l'Electricité magnéto-physiologiques, — belles sciences interprétées ici d'une manière élémentaire et inédite, les mettant à la portée de tous les lecteurs sérieux. Ceux-ci pourront alors se convaincre qu'en notre monde il n'y a pas que des voleurs et des volés (comme le prétendait en correctionnelle un bandit fameux), mais partout des Dominateurs et des Dominés, aussi bien en affaires que dans tous les cas exigeant l'usage décisif de la Volonté humaine...

Méthode de culture psychique, par le Dr V. Arnulphy et J. C. Bourgeat. Un volume in-18 jésus, belle édition, reliure souple et soignée; prix : **10** francs.

Dans cet ouvrage est agréablement et lumineusement exposé, en sept leçons, l'art de développer en soi des pouvoirs merveilleux et cachés et de prolonger la vie bien au delà des limites ordinaires.

*Ces ouvrages sont en vente à la Librairie de l'*Echo du Merveilleux, *19, rue Monsieur-le-Prince.*

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. R. Tancrède, 15, r. de Verneuil.